

ramment. Je constate que cette théorie n'est pas bien vue à l'heure actuelle. Tout le monde voudrait voir les hommes et les femmes en vue prôner des dépenses de plus en plus considérables. Le gouvernement aurait dû, selon moi, adopter une ligne de conduite différente de celle qu'il a suivie pour tenter d'équilibrer le budget.

• (4.10 p.m.)

Le ministre du Commerce (M. Winters) a déclaré à la Chambre, l'autre jour, que les investissements connaîtraient cette année une poussée considérable. Nous avons été heureux de la nouvelle. Mais nous constatons que la réduction des dépenses publiques n'a pas été considérable. Le député de Gaspé (M. Keays) en a fait la remarque. Le simple bon sens, me semble-t-il, exige qu'en une période où l'entreprise privée veut bien accroître ses investissements dans la proportion presque astronomique de 13 à 14 p. 100, relativement à l'année précédente, le gouvernement réduise ses dépenses, particulièrement dans certains domaines. Quels sont ces domaines? Monsieur l'Orateur, je soutiens que certaines mesures s'imposent dans l'important secteur du crédit. J'ai traversé la crise des années 30 et en jetant un regard sur le passé, on s'aperçoit qu'il aurait été possible de remédier à certaines situations en mettant des crédits à la disposition des entreprises commerciales.

Je dirai donc qu'un montant suffisant de crédit est un moyen important de dominer des situations difficiles. A cette époque où l'inflation entre au moins en ligne de compte, le crédit devrait être disponible pour certaines choses. L'expansion des affaires en est une. Dans ses remarques, mon honorable ami de Northumberland a dit qu'il fallait encourager l'expansion des affaires. A mon avis, il ne faudrait certes pas le faire à l'égard de toute entreprise au moment même où le gouvernement—et je lui en donne tout le mérite—tente de remédier à une situation difficile. Il conviendrait donc que je précise le genre d'entreprises qui, à mon sens, devraient prendre de l'expansion. Dans cette catégorie, je rangerais d'abord celles qui produisent des marchandises destinées à l'exportation, à cause du problème que comporte notre balance de paiements. Nous devrions aussi encourager les industries qui produisent des articles semblables à ceux que nous importons actuellement. A mon avis, ces deux choses vont de pair.

Les régions devraient aussi, à mon avis, être sélectionnées. Nous, des provinces atlantiques, habitons l'une des régions du Canada où le revenu moyen est inférieur à la

[L'hon. M. Flemming.]

moyenne nationale. Je n'exagère pas, mais c'est la situation de notre région et c'est le devoir du Canada tout entier de s'en occuper. Par conséquent, monsieur l'Orateur, je propose au gouvernement, et tout particulièrement au ministre du Travail (M. Nicholson) ici présent, de chercher une formule par laquelle le gouvernement, compte tenu de la condition spéciale des provinces atlantiques, devrait les traiter autrement que les régions où l'économie est surchauffée.

Je n'ai pas de formule magique. Je songe au fameux traitement à l'huile de ricin. C'est ainsi qu'on l'avait baptisé et je dirai au ministre que ce traitement ne m'est pas inconnu. En 1956 j'occupais un poste qui m'imposait des responsabilités et j'ai remarqué que les habitants du Nouveau-Brunswick ayant à leur disposition des matières premières, des usines, des cadres et des marchés pour leurs produits finis ne pouvaient progresser par suite de la politique d'argent serré du gouvernement libéral d'alors. J'ai appris que la masse monétaire a été réduite d'une façon importante par la Banque du Canada, à cause de l'inflation dans les provinces centrales du Canada. Je me suis dit alors: «Il y a peut-être de l'inflation dans les provinces centrales du Canada, mais non pas dans les provinces atlantiques; donc ces mesures sont mauvaises.»

J'avais alors dit qu'il serait aussi ridicule d'adopter, pour les dix provinces canadiennes, une politique uniforme quant à la disponibilité du crédit, quelle que soit la situation économique en général, que ce le serait pour une mère de dix enfants de leur donner à tous de l'huile de ricin, quels que soient leurs besoins personnels. J'estime que le même principe vaut actuellement. Par conséquent, je demande au ministre, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, de transmettre ce message à ses collègues, afin de chercher à les convaincre d'adopter un programme spécial en faveur des citoyens des provinces atlantiques, dont l'une est la province natale du ministre.

Sous ce rapport, je constate que l'histoire se répète. Après dix ans, nous avons un autre gouvernement libéral qui agit de la même façon dans une situation analogue. Je soutiens donc qu'il conviendrait d'appliquer dans les provinces atlantiques, une politique plus libérale—au sens premier du terme—que dans les autres provinces du centre et de l'Ouest du Canada. A ce sujet, je voudrais vous lire un passage du dernier bulletin de nouvelles publié par le Conseil économique des provinces atlantiques dans lequel il est question d'une situation spéciale. Il me semble qu'il y